

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Élisabeth Borne

Ministre du Travail, de
l'Emploi et de l'Insertion

Brigitte Klinkert

Ministre déléguée à
l'insertion
Auprès de la ministre
du travail, de l'emploi
et de l'insertion

Thibaut Guilluy

Haut-commissaire à
l'emploi et à
l'engagement des
entreprises

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 mars 2022

Signature prochaine d'une convention de partenariat avec le groupe Kering pour l'insertion des jeunes, des personnes vulnérables ou en situation de handicap.

Le ministère du Travail de l'Emploi et de l'Insertion, le haut-commissariat à l'emploi et à l'engagement des entreprises annoncent la prochaine signature d'une convention de partenariat avec le groupe Kering qui s'engage à mener des actions concrètes pour l'emploi des jeunes et pour l'accès des personnes en situation de handicap à ses métiers : recrutements, alternances, mentorats, immersions dans le cadre du contrat d'engagement jeune...

Kering est un groupe de Luxe mondial qui regroupe un ensemble de Maisons emblématiques dans la Mode, la Maroquinerie et la Joaillerie : Gucci, Saint Laurent, Bottega Veneta, Balenciaga, Alexander McQueen, Brioni, Boucheron, Pomellato, Dodo, Qeelin, ainsi que Kering Eyewear. En 2021, Kering comptait plus de 42 000 collaborateurs.

Brigitte Klinkert, ministre déléguée, chargée de l'Insertion, déclare : « *L'engagement volontariste d'un grand groupe comme Kering en faveur de l'inclusion renforce notre cohésion sociale. L'excellence des savoir-faire français et européens dans chacun des métiers de Kering peut être une boussole pour beaucoup de jeunes ou de personnes en insertion.* »

Selon Thibaut Guilluy, Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises : « *Les entreprises ont un rôle clef à jouer dans la réussite du plan « 1 jeune, 1 solution ». Plus de 30 000 se mobilisent déjà avec « Les entreprises s'engagent pour les jeunes », en prenant des engagements forts et concrets. Nous nous réjouissons d'accueillir Kering au sein de cette dynamique et de savoir ce groupe emblématique à nos côtés, notamment en soutien du déploiement du Contrat d'Engagement Jeune.* »

Jean-François Palus, Directeur général délégué de Kering, a déclaré : « *Chez Kering, nous plaçons l'inclusion et la diversité au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi nous sommes fiers de signer cette convention en faveur de l'insertion des jeunes, des personnes vulnérables ou en situation de handicap qui nous permettra d'accueillir et de faire grandir de nouveaux talents très prochainement. Nous sommes convaincus que la diversité de nos équipes est source de créativité, d'innovation et de richesse collective et nous sommes heureux de poursuivre notre engagement à travers des actions concrètes comme celle-ci.* »

Contacts presse :

Cabinet de Élisabeth Borne :

Mél. : sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr

Cabinet de Brigitte Klinkert

Mél. : sec.presse.insertion@cab.travail.gouv.fr

Cabinet de Thibaut Guilluy :

Mél : sec.hc3e@cab.travail.gouv.fr

Groupe Kering :

Mél : emilie.gargatte@kering.com

marie.demontreynaud@kering.com

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)